

24 février 2024 : 2 ans de guerre en Ukraine

Concours de dessin de presse à destination des publics scolaires

Thème : Un combat pour la liberté et le droit international à la lumière des événements en Ukraine depuis le 24 février 2022

Qui peut participer ?

Tout jeune scolarisé en primaire, collège et lycée de la Région Grand Est

Comment participer ?

En proposant un dessin type dessin de presse relatif aux événements en Ukraine depuis 2022 et aux valeurs qui justifient le soutien des pays occidentaux dont la France.

Le dessin peut être réalisé individuellement ou collectivement ; fruit d'un travail manuel ou sur outil numérique.

Le dessin est transmis au Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme par courrier électronique à l'adresse contact@cmpaix.eu accompagné d'une notice indiquant le ou les auteurs, leur établissement scolaire et les attestations d'autorisation présentes en annexe.

Les dessins doivent être transmis avant le samedi 17 février 2024.

Quel gain ?

Un jury, présidé par l'illustrateur Régis HECTOR, choisira le meilleur dessin par niveau d'enseignement (primaire, collège, lycée). Les 3 gagnants recevront un ouvrage de Régis HECTOR dédicacé et pourront accueillir Régis HECTOR dans leur classe pour une séquence d'échanges. La classe du lauréat bénéficiera d'une visite guidée gratuite de l'exposition « Drôle de Paix : 1945 à aujourd'hui ». Les dessins des 3 lauréats seront en outre publiés par Opinion internationale.

Par ailleurs, une sélection des meilleurs dessins sera transmise à la Présidence de l'Ukraine par le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme.

Les critères de classement seront basés sur :

- La capacité du dessin à saisir les esprits
- La capacité du dessin à illustrer une situation ou des valeurs en lien avec la thématique.

L'ensemble des dessins seront publiés par le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme et présentés dans le module « Guerre en Ukraine » de l'exposition « Drôle de Paix : 1945 à aujourd'hui ».



Contexte du concours

Déjà de 2 ans de guerre en Ukraine se sont écoulés depuis l'agression russe du 24 février 2022 contre un Etat souverain reconnu internationalement et victime de son désir de liberté et de rapprochement européen.

Mais ce sont aussi deux années de soutien de l'Ukraine par une très large majorité des pays dans le monde dont les pays européens, tous désireux de protéger le droit international et les valeurs de libertés qui incarnent notre Europe.

Durant ce conflit, l'illustrateur Régis HECTOR a produit des dizaines de dessins de presse en partenariat avec le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme. Chacun de ces dessins résume un épisode de cette guerre, et beaucoup incarnent les libertés mises à mal.

Le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme propose aux publics scolaires de s'associer à la défense des valeurs européennes mises à mal par le conflit en Ukraine en réalisant des dessins inspirés du travail mené par Régis HECTOR.

L'ensemble des travaux sera examiné dans le cadre d'un concours dont le jury est présidé par l'illustrateur Régis HECTOR. Un gagnant par niveau d'étude remportera le dernier ouvrage de Régis HECTOR « Ma Guerre en Ukraine » en édition spéciale numérotée et dédicacée. Les meilleures productions des lauréats seront par ailleurs transmises à la Présidence de l'Ukraine.

L'ensemble des dessins produits intégreront le module consacré à la guerre en Ukraine de l'exposition « Drôle de paix : 1945 à aujourd'hui.

Les dessins restent propriété de l'auteur. Le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme dispose d'un droit d'utilisation, de reproduction et de publication des dessins dans le cadre du concours et du palmarès tel qu'indiqué ci-dessus. L'auteur, sa classe et son établissement scolaire seront mentionnés à l'occasion de toute utilisation, publication, reproduction du dessin.

Composition du Jury

Président : Régis HECTOR, illustrateur

Membres :

- Michel TAUBE, Directeur de la rédaction d'Opinion internationale ;
- Franck MENONVILLE, Sénateur de Meuse ;
- Philippe HANSCH, Directeur du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme ;
- Thibaut Villemain, Professeurs d'histoire.

Autorisation parentale de participation
(à faire signer par les représentants légaux de l'élève)

Je soussigné (représentant légal de l'élève):

Demeurant :

autorise mon fille/fille :

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Age de l'élève :

Établissement scolaire de l'élève :

Ville de l'établissement scolaire :

Primaire Collège Lycée

A participer au concours dessins de presse 2 ans de guerre en Ukraine organisé par le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme

Fait à, le

Signature

Par la présente, j'autorise mon enfant à participer au concours « Dessins de presse 2 ans de guerre en Ukraine organisé par le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme ».

J'autorise la publication du nom de mon enfant à l'issue du palmarès du concours.

Notice de présentation du dessin

**Concours dessins de presse 2 ans de guerre en Ukraine
organisé par le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme**

Nom du dessin :

Explication du dessin :

.....
.....
.....
.....
.....

Auteur (s) :

Adresse Mail de contact de l'auteur :

Établissement Scolaire :

Nom du professeur référent (si réalisé dans le cadre d'une séquence de cours) :
.....

Adresse Mail du professeur :